



MUTUALISATIONS EN MSA: Y AURA-T-IL UNE NOUVELLE VAGUE?



Les négociations de la COG 2021/2025 portant sur les effectifs et le budget ont été repoussées au 15 avril 2021. Une signature est envisagée fin mai, si tout va bien. Cette lenteur a des conséquences sur de nombreux actes de gestion bloqués: Embauches, promotions, degrés, CDD de surcroît... tout est retardé de plusieurs mois. Testé par les organisations syndicales, le Directeur Général (DG) s'est présenté positif, voire optimiste, lors de l'Instance Nationale de Concertation du 8 avril 2021.

Pourtant, certains indicateurs ne sont pas rassurants. Jugez-en plutôt :

- « Nous préconisons de redéployer les gains de productivité du back-office vers les missions de proximité » (DG dans la revue Espace Social Européen du 22 janvier 2021).
- « Nous ne sommes, bien sûr, pas réfractaires à une logique d'efficience qui passe aussi par le renforcement du partage et de la mutualisation des missions entre nos caisses. Nous avons encore des marges de progression sur nos activités de back office » (Président CCMSA dans la revue ESE du 22 janvier 2021).
- « Le gain de productivité souhaitable et indispensable se traduit par des actions supplémentaires sur les territoires. Des suppressions de postes sont possibles dans les services de production pour autofinancer les nouvelles actions sur les territoires. L'objectif c'est le gain de productivité, faire aussi bien, voire mieux, avec moins de personnes. Peut-être envisager des mutualisations, car il y a encore des possibilités. La négociation de la convention collective fait partie de la feuille de route



de la COG» (DG à l'INC du 14 avril 2021).

Entre le discours « rassuriste » du Directeur Général et ce qui se prépare, c'est le grand écart !

Gains de productivité, poursuite des mutualisations, suppression de postes dans les services de production, révision de la convention collective, retour de la prime Covid, l'individualisation des rémunérations, l'augmentation des tâches sur les postes ...

Tout porte à croire, dans cette négociation COG, que les employés et cadres seront une nouvelle fois les variables d'ajustement.

Les salariés font face depuis des années à des mutualisations, spécialisations, changement de postes et de méthode de travail, dans un contexte de BLOCAGE DES SALAIRES.

Les crises sanitaire, sociale, et économique, ont pour conséquence une augmentation des besoins pour les populations fragilisées qui exigent des moyens appropriés pour la MSA.

DANS LA NOUVELLE COG, POUR LES SALARIÉS ET POUR LES ASSURÉS, LA CGT DEMANDE :

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS,

LA TITULARISATION DES CDD,

L'AUGMENTATION DES SALAIRES POUR RATTRAPER LES 20 % DE POUVOIR D'ACHAT PERDUS.



